



L'énergie la plus propre et la moins chère est celle que l'on ne consomme pas.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Madame la Ministre Delphine Batho
Hôtel de Roquelaure
242 Boulevard Saint-Germain
75 707 Paris

Objet : participation à la conférence environnementale

Paris, le 20 juin 2012

Madame le Ministre,

Le Collectif Isolons la Terre Contre le CO₂ a participé activement depuis 2004 à l'ensemble des débats et travaux pour la mise en place de politiques et mesures visant à diminuer significativement les consommations d'énergie des bâtiments neufs et existants. Vous trouverez en annexe de ce courrier - et avec plus de précisions sur notre site internet - nos principales recommandations.

Le Collectif Isolons la Terre, membre fondateur de l'association EFFINERGIE, défend une stratégie sur le long terme pour l'efficacité énergétique des bâtiments : seule la déclinaison à court et moyen termes d'une vision à 2050, accompagnée des mesures de formation, de financement et d'information adaptées, permettra d'atteindre dans de bonnes conditions techniques, sociales, économiques et politiques les objectifs de réduction par quatre des émissions de gaz à effet de serre et de mutation et d'indépendance énergétique de la France.

En tant qu'industriels de la construction nous nous sommes mobilisés et avons investi pour répondre aux enjeux issus du Grenelle, en particulier pour permettre une vraie valorisation de tous les savoir-faire et de toutes les technologies.

Nous souhaitons que la reprise du sujet et les décisions qui en résulteront permettent de poursuivre et d'amplifier l'élan initié et que, en particulier, une politique ambitieuse de réduction des besoins d'énergie pour le chauffage et le rafraîchissement soit instaurée, pour tout le parc bâti. Cette ambition n'est possible que par une rénovation thermique très performante de toutes les enveloppes ; c'est techniquement possible, socialement indispensable et économiquement rentable.

Nous avons eu connaissance du lancement prochain de la prochaine conférence environnementale que vous animerez. Notre collectif serait très honoré d'être invité à cette conférence pour mettre ses expertises à la disposition des débats et continuer à être la force de propositions qu'il a su être depuis plus de huit années.

Comptant sur une prise en compte favorable de notre demande,

Je vous prie de croire, Madame le Ministre, à l'expression de ma très haute considération.

Bruno LACROIX
Président



L'énergie la plus propre et la moins chère est celle que l'on ne consomme pas.

ANNEXE :

Notre vision : tous les bâtiments en classe énergétique A ou B en 2050

Mise en perspective 2020 : toutes les constructions neuves et toutes les rénovations lors des mutations (vente et location) doivent atteindre le niveau des labels EFFINERGIE.

Dès maintenant :

1. Une politique ambitieuse de réglementations :

- Dans l'existant - réglementation globale :
 - Mise en conformité avec la directive européenne EPBD révisée en ouvrant le chapitre réglementaire aux surfaces construites inférieures à 1000 m² et la construction antérieure à 1948
 - Bonification financière du label BBC EFFINERGIE dans l'existant,
 - Adaptation des méthodes de calcul unique pour le neuf et l'existant
 - CEE : valorisation des actions de performances globales de réduction des consommations au niveau des labels
- Dans le neuf : calibrage des étapes 2020 pour être au niveau EFFINERGIE +
- Neuf et existant : une politique publique de contrôle du respect des réglementations par sondage aléatoire avec un renforcement des attestations de conformité réglementaire

2. Un Plan Marshall de la formation, continue et initiale, avec obligation pour la maîtrise d'œuvre et les entreprises.

- Formation qualifiante et diplômante, valorisante pour tous les professionnels
- garantir la performance au niveau du diagnostic, de la conception et de la mise en œuvre

3. Une politique de validation et certification des solutions

4. Révision des dispositifs d'incitation financière et fiscale en les adaptant aux types de réalisation (neuf / rénovation, individuel / collectif, résidentiel / non résidentiel, privé ou public)

- politique d'incitation fiscale et financière pour favoriser les initiatives individuelles, l'expérimentation à grande échelle, la formation :
- Accroître les volumes de prêts à taux zéro distribués par transfert des risques bancaires vers un gestionnaire de fonds autorisé à lever des fonds supplémentaires
- Création d'un bonus-malus sur les taxations des cessions immobilières et alimentation d'un fond destiné à promouvoir les rénovations énergétiques
- mise en place de dispositifs financiers innovants

5. Une Révision des dispositifs juridiques actuels pour les copropriétés

6. Une politique ambitieuse de sensibilisation et d'éducation du marché pour expliquer et accompagner le plan d'action mis en place.